77 Seine-et-Marne
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

LE CAUE DE SEINE-ET-MARNE (77)
RECRUTE SON DIRECTEUR OU SA DIRECTRICE

Présentation du CAUE 77

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine-et-Marne (CAUE 77) est une association investie d'une mission d'intérêt public, créée en 1979 en application de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, à l'initiative du Département. Il exerce des missions de conseil, de sensibilisation, de formation et d'information auprès des collectivités territoriales, des particuliers, des administrations et des professionnels du cadre de vie.

Son équipe pluridisciplinaire, qui compte 9 postes, réunit des compétences en architecture, urbanisme, paysage, environnement et arboriculture. Elle assure également en interne l'organisation des formations et des événements, la communication et la gestion administrative de l'association. Selon les besoins, elle fait appel à des intervenants et prestataires extérieurs, pour enrichir ses formations et ses missions comme pour certaines fonctions de gestion.

L'association est installée depuis juin 2026, dans des nouveaux locaux situés dans les Moulins de Meaux, à Villenoy, à proximité immédiate de la gare de Meaux.

Son financement repose principalement sur une part de la taxe d'aménagement départementale et sur les cotisations de ses membres, majoritairement des communes et intercommunalités. Il bénéficie également du soutien du Département, dans le cadre d'une convention triennale (2026-2028) qui contribue à sécuriser son budget de fonctionnement.

Présentation du poste

Sous l'autorité du Président et en concertation avec lui, le Directeur ou la Directrice assure le pilotage général du CAUE 77 et conduit son développement dans le respect des orientations validées par le Conseil d'administration. Il ou elle représente l'association, anime l'équipe et veille à la qualité et à la cohérence de ses missions. Une priorité sera de conforter la place du CAUE 77 dans le paysage institutionnel départemental, de développer ses partenariats et de renforcer sa contribution aux politiques publiques du cadre de vie.

Il ou elle s'appuie sur une Direction adjointe, architecte. Pleinement associée au pilotage et à la définition des orientations, elle coordonne plus particulièrement, avec lui ou elle, les domaines administratifs, budgétaires et financiers, les ressources humaines et l'organisation interne. Ce binôme, fondé sur la complémentarité et une concertation étroite, permet à la direction de consacrer une plus large part de son activité aux missions, à l'équipe et aux relations avec les territoires.

L'équipe, dont certains membres comptent plus de 25 ans d'expérience au CAUE 77, apporte en outre leur expertise et une connaissance fine du département et de ses acteurs.

Missions principales

1. Représentation institutionnelle, partenariats et développement des ressources

- Établir et entretenir des relations de confiance avec les élus et les collectivités de Seine-et-Marne : 507 communes, dont près de la moitié comptent moins de 1 000 habitants, et 23 intercommunalités,
- Entretenir les relations avec les services du Département (DDEEA, DADT, DAC …) et les partenaires du Groupement d'Intérêt Public ID77,
- Développer les coopérations avec les services de l'État (Préfecture, DDT, UDAP, CDTE), les associations d'élus (AMF77, AMRF77), les organismes professionnels (UASM,...) et les acteurs de la transition écologique et énergétique,
- Identifier de nouvelles opportunités de projets répondant aux besoins des territoires,
- Contribuer à la consolidation et à la diversification des ressources financières du CAUE, notamment par la recherche de financements complémentaires et le développement de conventions de partenariat, dans le respect des missions et du cadre juridique des CAUE,
- Participer aux travaux de l'Union régionale des CAUE d'Île-de-France et de la Fédération nationale des CAUE.

2. Engagement sur le terrain, pilotage des missions et développement des activités

- Participer activement aux missions de terrain du CAUE, parallèlement aux fonctions de direction, notamment en apportant conseil et expertise aux collectivités et aux partenaires, et en contribuant aux actions de formation, d'information et de sensibilisation auprès des différents publics,
- Proposer les orientations du programme d'activités annuel et pluriannuel, en concertation avec l'équipe et la Direction adjointe,
- Veiller à la qualité et à la cohérence des interventions en architecture, urbanisme, paysage, environnement et patrimoine, en favorisant les approches pluridisciplinaires,
- Développer des projets répondant aux enjeux du territoire et à l'évolution des politiques publiques, avec une grande réactivité face aux nouvelles demandes,
- Évaluer les actions et les adapter aux besoins des publics et des partenaires.

3. Animation de l'équipe

- Animer les réunions d'équipe et favoriser la coopération, le partage des compétences et la circulation de l'information,
- Définir les priorités de travail et suivre la mise en œuvre des activités,
- Veiller à l'adéquation entre missions, moyens et charge de travail, et conduire avec la Direction adjointe les réflexions sur l'organisation et les ressources humaines,
- Accompagner les salariés dans leurs missions et leur développement professionnel, en encourageant l'autonomie et l'initiative.

4. Gouvernance, budget et fonctionnement associatif

En lien avec le Président et avec l'appui de la Direction adjointe :

- Préparer les travaux du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale, ainsi que le rapport d'activité.
- Contribuer aux orientations budgétaires et aux arbitrages financiers soumis au Président et aux instances.
- Suivre l'évolution des ressources (taxe d'aménagement, contributions des collectivités, adhésions) et rechercher des financements complémentaires.
- Prendre, dans la limite des délégations consenties, les décisions et engagements nécessaires au fonctionnement de l'association.

Profil recherché

- Formation supérieure (Bac +5) en architecture ou en urbanisme, avec des compétences avérées dans ces deux domaines.
- Expérience professionnelle de 10 ans minimum, idéalement acquise dans différents modes d'exercice : libéral, salariat, fonction publique ou structures d'intérêt général.
- Expérience de l'encadrement d'équipes pluridisciplinaires, de la conduite de projets et des relations institutionnelles.
- Solide culture architecturale, urbaine, paysagère, patrimoniale et environnementale, avec un intérêt marqué pour les espaces publics, la qualité du cadre de vie et l'adaptation des territoires aux enjeux climatiques et environnementaux.
- Bonne connaissance des politiques publiques territoriales et des acteurs du cadre de vie, notamment des enjeux propres aux collectivités rurales et périurbaines.

Compétences et qualités attendues

- Solide expertise professionnelle dans les domaines d'intervention du CAUE.
- Qualités de communication et de représentation ; aisance orale et rédactionnelle.
- Sens des relations institutionnelles : capacité à aller à la rencontre des élus, notamment des petites communes, et à construire des relations de proximité et de confiance.
- Capacité à fédérer, à animer et à accompagner une équipe pluridisciplinaire, dans un esprit d'écoute et de dialogue.
- Capacité à définir des orientations, à hiérarchiser les priorités, à arbitrer et à décider.
- Aptitude à travailler en complémentarité avec la Direction adjointe.
- Goût pour le conseil, la pédagogie et la sensibilisation.
- Rigueur, autonomie et discrétion professionnelle.

Conditions d'exercice

- Poste à temps plein, statut cadre, basé à Villenoy (Seine-et-Marne), à proximité immédiate de la gare de Meaux.

- Organisation du travail souple, associant présence régulière au siège auprès de l'équipe, déplacements professionnels et télétravail, dans le respect des nécessités de service et de l'organisation collective du travail.

- Déplacements fréquents dans le département ; permis B indispensable.
- Disponibilité ponctuelle en soirée et le week-end (réunions institutionnelles, événements de l'association).
- Rémunération : définie selon le profil, l'expérience et les responsabilités du poste, sur la base des dispositions salariales applicables aux CAUE.
- Prise de poste souhaitée : printemps 2027.

Une bonne connaissance de la Seine-et-Marne et de ses acteurs institutionnels constitue un atout.

Modalités de candidature

Lettre de motivation et CV à adresser à Monsieur Thierry CERRI, Président du CAUE 77, par courriel à recrutement@caue77.fr, avec pour objet « Candidature – Direction du CAUE 77 », au plus tard le 11 janvier 2027.

Les candidatures seront examinées au fur et à mesure de leur réception et traitées en toute confidentialité. Le processus de recrutement prévoit deux entretiens en présentiel au siège du CAUE 77, à Villenoy. Un troisième entretien pourra être organisé si nécessaire.